

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	18 <sup>ème</sup>
Nom de site		Numéro	TOBEB2
Adresse du site	130, rue des Poissonniers	Hauteur	R+11 (30.6m)
Bailleur de l'immeuble	Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 3G/4G/5G (3500MHz) et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	03/04/2024
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	02/04/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	03/06/2024

#### Objet de la demande

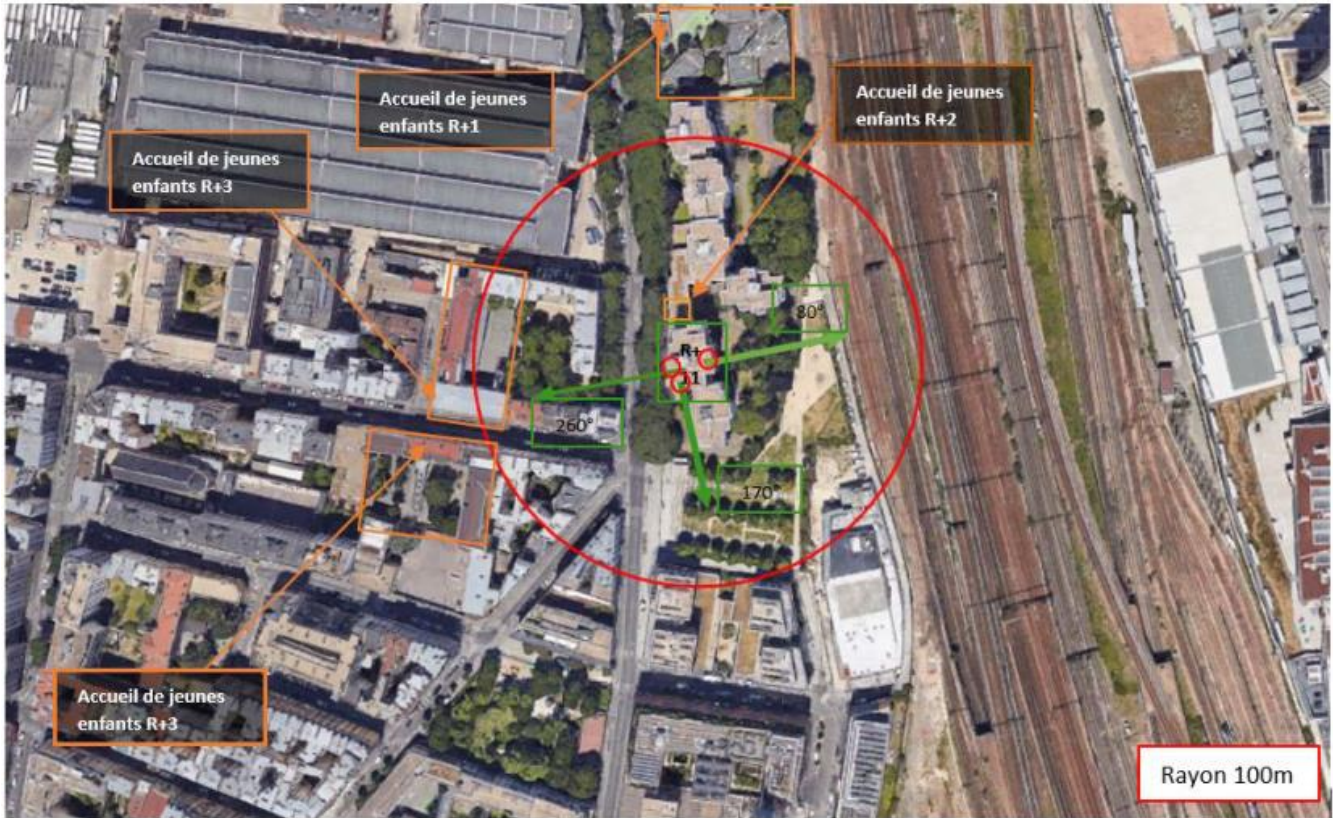
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage d'installer son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G 3500MHz (et partage en 2100 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour les fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz (3G/4G) et 4G/5G (partage de la fréquence 2100 MHz) et de 3 antennes 5G (3500MHz) orientées vers les azimuts 80°, 170° et 260°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres et skydôme entre 3 et 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G (2100): 80° < 2V/m - 170° < 3V/m - 260° < 2V/m 5G (3500): 80° < 3V/m - 170° < 2V/m - 260° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	36.60m pour les antennes à faisceau fixe 37.55m pour celles à faisceau orientable		

#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 6 antennes fixées sur des mâts
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

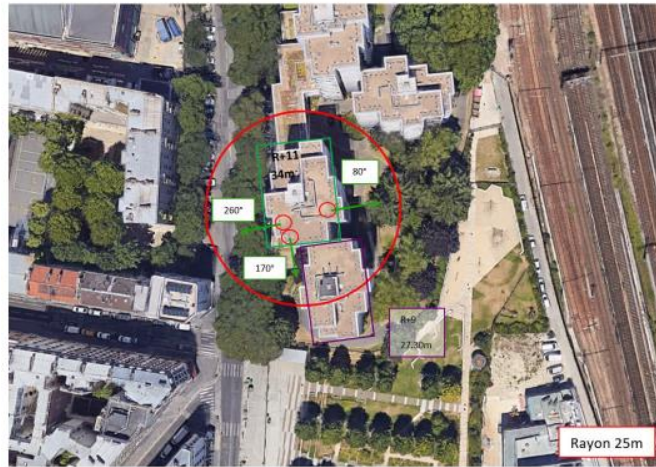
**Date :** Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable
		<input type="checkbox"/>
		Défavorable
		<input type="checkbox"/>
		Ne se prononce pas
		<input type="checkbox"/>



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	130 RUE DES POISSONNIERS 75018 PARIS	R+2	NON	42m	<1V/m
COLLEGE PRIVE ST VINCENT	8 RUE CHAMPIONNETS 75018 PARIS	R+3	NON	103m	<1V/m
ECOLE POLYVALENTE DES POISSONNIERS	142 RUE DES POISSONNIERS 75018 PARIS	R+1	NON	149m	<1V/m
ECOLE PRIMAIRE CHAMPIONNET	9 RUE CHAMPIONNET 75018 PARIS	R+3	NON	110m	<1V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 130 RUE des poissonniers 75018 PARIS-18E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 80°	Azimut 170°	Azimut 260°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	31.5 m	22.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

b. Azimut 170°

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 170°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

### Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 130 RUE des poissonniers 75018 PARIS-18E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 80°	Azimut 170°	Azimut 260°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	25.5 m	25.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

#### a. Azimut 80°

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 80°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



## Vue des Antennes Avant/Après

### Etat de l'existant :



### Etat projeté :



## Vue des Azimuts

Azimut 80° :



Azimut 170° :



Azimut 260° :

